

CONTRIBUER À CONSTRUIRE UNE ÉCOLE INCLUSIVE PERMETTANT À UN ÉLÈVE À BESOINS SPÉCIFIQUES DE POURSUIVRE SA SCOLARITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE, GRÂCE AUX PÔLES TERRITORIAUX.

ENSEMBLE, DÉVELOPPEMOS
AU MAXIMUM LES COMPÉTENCES
DE CHAQUE ÉLÈVE.

TROIS PÔLES TERRITORIAUX
SONT ORGANISÉS PAR LA PROVINCE
DE HAINAUT.

À DISPOSITION DES ÉCOLES :

PÔLE TERRITORIAL DE CHARLEROI-MÉTROPOLE
Rue de la Régence 6/8 – 6000 CHARLEROI
071 20 56 36 - pole.charleroi_metropole@hainaut.be

PÔLE TERRITORIAL DE MONS BORINAGE
Rue de Valenciennes, 58 – 7301 Hornu
065 76 76 42 - pole.mons_borinage@hainaut.be

PÔLE TERRITORIAL DU CENTRE
Rue Paul Pastur, 1 – 7100 La Louvière
064 31 22 01 – pole.lecentre@hainaut.be

www.actionsociale.hainaut.be/
poles-territoriaux-provinciaux-dans-le-hainaut



Les équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux viennent en soutien aux directions et enseignants des écoles avec lesquelles une convention de coopération a été signée.

Elles conseillent, guident, accompagnent l'implémentation de pratiques inclusives dans l'environnement scolaire ordinaire.

LEURS OUTILS

- Aménagements raisonnables
- Conseils
- Accessibilité
- Outils adaptés aux difficultés
- Collaboration
- (in)formations
- Rencontres
- Dialogue
- Accompagnement
 - à caractère collectif : informer, guider les équipes éducatives.
 - à caractère individuel : soutenir, suivre les élèves à besoins spécifiques.
- Echanges de bonnes pratiques

Les pôles territoriaux sont à la disposition des écoles coopérantes. Pour en savoir plus sur les pôles territoriaux, visitez le site internet.



Étudier
enHainaut!